

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SOMME-VESLE
EN DATE DU 26 MARS 2024

www.somme-vesle.fr

Date de convocation : 20 mars 2024

Sous la présidence de Freddy MELLETT, Maire

Secrétaire de séance : Charline DENOYELLE

Membres présents : MELLETT Freddy, CLOWEZ Julien, COLLERY Benoît, DENOYELLE Charline, DUPUIS Michaël, GIROD Sébastien, MAS Julien, WERLÉ Lionel

Absent excusé : Tatiana LE ROSSIGNOL et Sébastien ROUX

Procuration : 2

Quorum : 7

Ouverture de la séance : M. le Maire déclare la séance ouverte à 20h30.

Ordre du jour de la séance :

- **Approbation du compte de gestion 2023**
- **Vote du compte administratif 2023**
- **Affectation des résultats**
- **Vote du taux des impositions**
- **Vote des subventions**
- **Vote du budget primitif 2024**

Délibérations :

- **Délibération n° 2024_03_001 : Approbation du compte de gestion 2023**

M. le Maire présente les chiffres du compte de gestion et déclare qu'il est conforme au compte administratif et n'appelle aucune observation ni réserve.

ADOPTÉE : Unanimité

- **Délibération N°2024_003_002 : Vote du Compte administratif 2023**

M. Lionel WERLÉ, doyen du Conseil, préside la délibération et le vote, M. le Maire étant sorti pour cette délibération.

Le compte administratif 2023 se présente comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	163 507,68 €	324 973,39 €
RECETTES	222 372,48 €	417 759,86 €
SOLDE	+ 58 864,80 €	+ 92 786,47 €

Le Conseil adopte et valide le compte administratif 2023

ADOPTÉE : 9 voix pour, M. le Maire ne prenant pas part au vote.

- **Délibération N° 2024_003_003 : Affectation des résultats**

Le besoin de financement de la commune pour l'année 2024 conditionne l'affectation du résultat. Pour l'exercice 2024, le budget montre un déficit de départ de 13 076.24 € en investissement.

En fonctionnement les chiffres sont positifs et offrent un bénéfice de 177 167.51 €.

⇒ Il est donc obligatoire d'affecter 13 076.24 € au compte 1068 de la section d'investissement.

Le bénéfice restant (164 091,27 €) sera affecté en section d'investissement à hauteur de 103 006,90 € et en section de fonctionnement pour un montant de 61 084,37 €.

ADOPTÉE : Unanimité

- **Délibération N° 2024_003_004 : Vote du taux des impositions**

M. le Maire propose trois simulations pour des hausses d'impositions. Le conseil après avoir délibéré, choisit la première proposition. Les taux choisis sont les suivants :

	TAUX 2023	TAUX 2024	PRODUIT ATTENDU
Taxe foncière bâtie	30.68	31.41	62 380€
Taxe foncière non bâtie	6.28	6.43	9972 €
Taxe d'habitation	11.97	12.25	1310 €
Cotisation foncière des entreprises	9.27	9.49	1347 €
TOTAL			75 009 €

ADOPTÉE ; Unanimité

- **Délibération N° 2024_03_005 : Vote des subventions**

M. le Maire explique la situation budgétaire constatée après le vote du compte administratif. Celle-ci ne permet pas de grosses dépenses pour l'année 2024 et la tendance est à l'économie afin de pouvoir rembourser le prêt-relais en 2026. Il affirme sa volonté de concentrer les subventions sur les associations du village, sans s'étendre aux associations des autres communes. M. DUPUIS objecte que le financement des autres associations permet aux habitants, et notamment aux enfants de profiter de services (clubs de sport ou de musique) que Somme-Vesle ne propose pas. Le Maire répond en soulevant le fait que les parents de ces enfants paient une cotisation qui sert déjà à cela.

Il est cependant convenu d'augmenter l'enveloppe des subventions aux associations, par rapport à ce qui avait été prévu en commission finances.

Cette enveloppe sera de 1000 € et ne servira qu'aux associations de Somme-Vesle et au Musée de la Bertauge.

ADOPTÉE : Unanimité

- **Délibération N° 2024_003_006 : Vote du budget primitif 2024**

M. le Maire présente le budget primitif 2024. Les principales dépenses seront celles-ci :

	PRINCIPALES DEPENSES 2024	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Energies	20 000,00 €	
Travaux Véolia		11 115,00 €
Effacement réseau Eclairage Siem		27 900,00 €
Effacement réseau Télécom Siem	45 000,00 €	
Emprunt Capital		86 345,00 €
Emprunt Intérêts	9 200,00 €	
Entretien espaces verts	4 500,00 €	
Salle de bain logement communal		1 000,00 €
Réparation du trottoir	3 000,00 €	
Fin paiement lots de la SDF		5 700,00 €
TOTAL	81 700,00 €	132 060,00 €

Afin de pouvoir financer les projets cités ci-dessus, la question se pose de recourir à l'emprunt. La commune peut s'en passer et les financer avec ses propres moyens, mais cela ne laissera pas beaucoup de trésorerie pour assurer les imprévus. M. MAS suggère de voter le budget sans emprunt afin de rester sincère, et si besoin au cours de l'année, faire une décision modificative afin de rajouter un emprunt.

Le budget primitif 2024 se présente donc comme suit :

FONCTIONNEMENT 2024							
DEPENSES				RECETTES			
CHAPITRE	Objet	Montant 2023	Montant 2024	CHAPITRE	Objet	Montant 2023	Montant 2024
011	Charges à caractère général	57 350,00 €	100 780,00 €	002	Résultat d'exploitation reporté	118 302,71 €	164 091,27 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	51 910,07 €	52 970,00 €	70	Produits des services du domaine et ventes	4 856,08 €	4 607,08 €
014	Atténuations de produits	2 932,00 €	2 932,00 €	731	Impositions directes	84 741,00 €	92 274,00 €
023	Virement à la section d'investissement	126 080,28 €	103 006,90 €	74	Dotations, subventions et participations	76 246,00 €	74 500,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 423,99 €	9 777,10 €	75	Autres charges de gestion courante	15 000,00 €	20 100,00 €
65	Autres charges de gestion courante	49 949,66 €	55 322,13 €	76	Produits financiers	0,21 €	- €
66	Charges financières	3 000,00 €	9 500,00 €				
67	Charges exceptionnelles	500,00 €	500,00 €				
	TOTAL	299 146,00 €	334 788,13 €		TOTAL	299 146,00 €	355 572,35 €

INVESTISSEMENT 2024							
DEPENSES				RECETTES			
CHAPITRE	Objet	Montant 2023	Montant 2024	CHAPITRE	Objet	Montant 2023	Montant 2024
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	158 449,71 €	65 663,24 €	021	Virement de la section de fonctionnement	126 080,28 €	103 006,90 €
16	Emprunts	197 187,44 €	86 400,00 €	024	Produit des cessions d'immobilisations	72 000,00 €	
20	Immobilisations incorporelles	4 700,00 €	4 200,00 €	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 423,99 €	9 777,10 €
204	Subventions d'équipement versées	4 646,50 €	39 114,00 €	10	Dotations, Fonds divers et réserves	185 962,57 €	33 276,24 €
21	Immobilisations corporelles	49 372,90 €	2 894,00 €	13	Subventions d'investissement	110 078,03 €	57 911,00 €
23	Immobilisation corporelles en cours	87 188,32 €	5 700,00 €	16	Emprunts et dettes	- €	
41	Opérations patrimoniales		21 383,37 €	041	Opérations patrimoniales		21 383,37 €
	TOTAL	501 544,87 €	225 354,61 €		TOTAL	501 544,87 €	225 354,61 €


ADOPTÉE : Unanimité

Informations et questions diverses :

- **Elections européennes** : Les élections auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

Le prochain Conseil est fixé au.16 avril 2024.

La séance est levée à 22h30.

Observations	Signature
	 The seal is circular with the text "MAIRIE DE SOMME VESLE" at the top and "(Marne)" at the bottom. Inside the seal is a coat of arms featuring a central figure holding a staff, flanked by two smaller figures. Below the coat of arms, it says "REPUBLIQUE FRANÇAISE". A handwritten signature in black ink is written over the seal.